Le SE-UNSA de la Marne souhaite avoir votre opinion sur le nombre de réunions concernant la ville de Reims qui s'accumulent.

En effet, pour la réforme des rythmes scolaires, nous avons déjà eu 3 réunions: 30 janvier, 20 et 27 mars.

D'autres vont peut-être venir à la suite pour définir le Plan Educatif Territorial: tout cela sur la bonne volonté
des directrices et directeurs.

Nous ne pouvons reprocher le manque de concertations mais cela prend du temps personnel!!

Va s'ajouter maintenant, une réunion concernant les nouvelles modalités d'inscription des élèves sur Reims: 1h de 17 à 18h.
Quid de la rénumération perdue de certaines et certains effectuant l'accueil du soir pour cette réunion .

Le SE-UNSA va demander à ce que les directrices et directeurs dans ce cas soient rénumérés exceptionnellement comme cela est accordé pour les enseignants assurant le temps de restauration scolaire et qui effectuent un voyage scolaire.

Encore 1 h de réunion avant peut-être plus de travail pour ce nouveau système d'inscriptions!!

Après ces constats, le SE-UNSA de la Marne vous joint ci dessous et en pièce-jointe un coupon réponse sur votre ressenti face à tout cela pour que nous puissions en faire écho au niveau de la DASEN.

Peut-être, certaines et certains d'entre vous ne trouvent pas cela anormal!! Qu'en pensez-vous?

N'hésitez-pas à nous répondre, notre parole n'en sera que plus entendue.

Madame, Monsieur, ..., directrice,
directeur de l'école .....
proteste avec le SE-UNSA contre le nombre d'heures de réunions attenant à la ville de Reims et demande à ce que ces heures supplémentaires soient compensées (temps récupéré, etc..... .)
Signature de la directrice ou du directeur